
DESTINATAIRES :	À tout le personnel et les médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Patrick Dubois, directeur adjoint DQEPE Jennifer Trudeau, chef de service en santé, sécurité et mieux-être au travail, DRHCAJ
DATE :	Le 9 novembre 2020
OBJET :	Campagne de prévention des chutes en période hivernale

Les accidents reliés aux chutes, glissades et trébuchements sont fréquents, surtout en période hivernale. Des lieux encombrés, des planchers glissants, des marches et sols inégaux, des marchepieds dangereux, de la glace à l'extérieur des bâtiments, des chaussures de travail usées sont autant de causes possibles à ce type d'événements.

C'est dans cette optique que notre établissement accorde une importance primordiale à la prévention des chutes en période hivernale.

Plusieurs mesures peuvent être mises de l'avant pour les prévenir :

Rôle et quelques conseils pour tous

- Conseils pour garder les pieds sur terre cet hiver !
 - Soyez prudents et attentifs à votre environnement;
 - Chaussez-vous convenablement en portant des bottes avec une semelle large et antidérapante. Au besoin, il est possible d'ajouter des crampons en dessous des bottes. Ceci est très efficace lorsqu'il y a de la glace et les crampons se retirent facilement une fois que vous êtes à l'intérieur;
 - Cliquer [ici](#) pour consulter l'article complet.
- **Signaler !**
 - Vous pouvez signaler tout manquement en lien avec le déneigement en complétant une requête [Octopus](#);
 - **Vous ou un collègue avez fait une chute dans une de nos installations?** Déclarez-le en remplissant le formulaire « Déclaration d'un événement accidentel /situation à risque — section A » que vous trouverez dans l'intranet ou en cliquant sur [ce lien](#) ;
 - **Si un usager ou visiteur mentionne être tombé dans le stationnement**, veuillez communiquer avec les professionnels du Service de gestion de la qualité et des risques afin de les informer de la situation en mentionnant le nom de la personne ayant chuté ainsi que la date de l'événement.
- **Autres ressources intéressantes :**

- Prévention des chutes en période hivernale sur notre intranet : <https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/page/nos-directions/direction-des-services-techniques/stationnement> ,
- Autres ressources de prévention des chutes (en général) à l'intérieur de nos établissements : <https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/page/nos-directions/des-soins-infirmiers-et-de-enseignement-universitaire-en-soins-infirmiers/prevention-des-chutes> .

Rôle du CISSS de la Montérégie-Ouest

- **Assurer l'organisation des lieux prioritaires de déneigement** en suivant les prévisions météorologiques;
- **Déneiger les voies de circulation** (parking, accès réservés aux piétons, escaliers et rampes d'accès, etc.);
- Annoncer et réparer les dégâts causés par le gel et le sel.

Rôle des gestionnaires

- **Coordonner et collaborer à la tournée intentionnelle** selon les secteurs;
- Prévenir et évaluer la situation en termes d'accident de chute en continu et déterminer la nature du problème (environnemental, ressources techniques, etc.), et proposer des solutions;
- **S'assurer que vos employés aient les équipements nécessaires pour le travail (crampons, etc.).**

Rôle des cliniciens

- **Évaluez la santé de l'utilisateur en lien avec ses risques de chutes** selon ses facteurs de risques psychomoteurs, psychosociaux, médicamenteux, etc. et **faites appel aux proches aidants lors de l'admission**; d'un transfert d'unité ou de centre d'hébergement ; après un changement de l'état de santé ; après une chute ; selon votre jugement clinique, etc.

Pour le CISSS de la Montérégie-Ouest, il est donc essentiel de développer une culture de sécurité où tous se sentent interpellés et prennent tous les moyens nécessaires à chaque instant pour prévenir les chutes. Les éléments ci-haut sont tirés de l'intranet et des plans de communication de l'établissement.

PD, JT